

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 novembre 2025

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-2913

présenté par  
M. Viry  
-----

**ARTICLE 49****ETAT B****Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Accès et retour à l'emploi	0	0
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	500 000	0
Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail	0	0
Soutien des ministères sociaux	0	500 000
<b>TOTAUX</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'intelligence artificielle est un formidable outil de compétitivité et de croissance pour les entreprises. Toutefois, elle peut être destructrice d'emplois et il convient d'anticiper ce qui pourrait

être structurel dans la politique de l'emploi dans les prochaines années.

Aussi, le présent amendement prévoit la création d'ETPT spécifiquement dédiés à l'accompagnement des mutations économiques et au développement de l'emploi en lien avec l'intelligence artificielle.

Ils auraient pour missions principales d'évaluer les impacts sur l'emploi de l'intelligence artificielle. Il convient de dresser un bilan sur le nombre d'emplois détruits ou transformés, en cours ou à venir, par l'IA mais également étudier les secteurs les plus touchés par l'automatisation et ceux où l'intelligence artificielle a, au contraire, stimulé l'emploi, mais également élaborer une stratégie sur les reconversions professionnelles futures avec une volonté de former les actifs d'aujourd'hui et de demain.

Pour des raisons de recevabilité financière au titre de l'article 40 de notre Constitution, cet amendement abonde de 500 000 euros les autorisations d'engagement et les crédits de paiement de l'action 3 – Anticipation et accompagnement des conséquences des mutations économiques sur l'emploi 103 Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi, en diminuant d'autant les crédits l'action 33 – Financement des agences régionales de santé 155 – Soutien des ministères sociaux.